

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 mai 2021

Présents : Émilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Laurence DASI, Marie-Hélène GAULTIER, Laurent PAIRASTRE, Stéphane LABIT, Nathalie ROUQUET, Pascale RIBES, Céline VANNIER, Guibert MONGIS.

Absents : Benjamin HERVÉ, Bruno RENVOISÉ.

Monsieur Stéphane LABIT a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

I – RETRAIT DU SYNDICAT DES COTEAUX **II – QUESTIONS DIVERSES**

Début de la séance : 20H47

I – RETRAIT DU SYNDICAT DES COTEAUX

Madame le maire explique que les trois communes ont établi une délibération à destination de la préfecture et validant ce retrait. La sortie est demandée au 08 juillet 2021.

Le personnel repris est le suivant :

- 3 adjoints techniques
- 1 agent contractuel

Les bâtiments, matériels et emprunts sont également repris, ainsi que tous les contrats attachés à l'école tels qu'ELIOR, EDF, les copieurs... etc.

Arrivée de Monsieur Bruno RENVOISÉ à 20h56.

Les archives du SIC restent à Caujac, le centre de loisirs à Grazac. La facturation sera maintenue avec le logiciel actuel. Il faut créer un nouveau syndicat regroupant les trois communes CAUJAC, GRAZAC et ESPERCE.

Il faut encore éclaircir la compétence relative à l'accompagnement dans les transports scolaires. La prochaine rentrée scolaire se fera avec environ 200 enfants (124 primaires et 76 maternelles au dernier décompte). L'organisation des écoles pour optimiser leur accueil est à l'étude.

Les conseillers municipaux votent POUR ce retrait à l'unanimité.

Fin de la séance 22h13